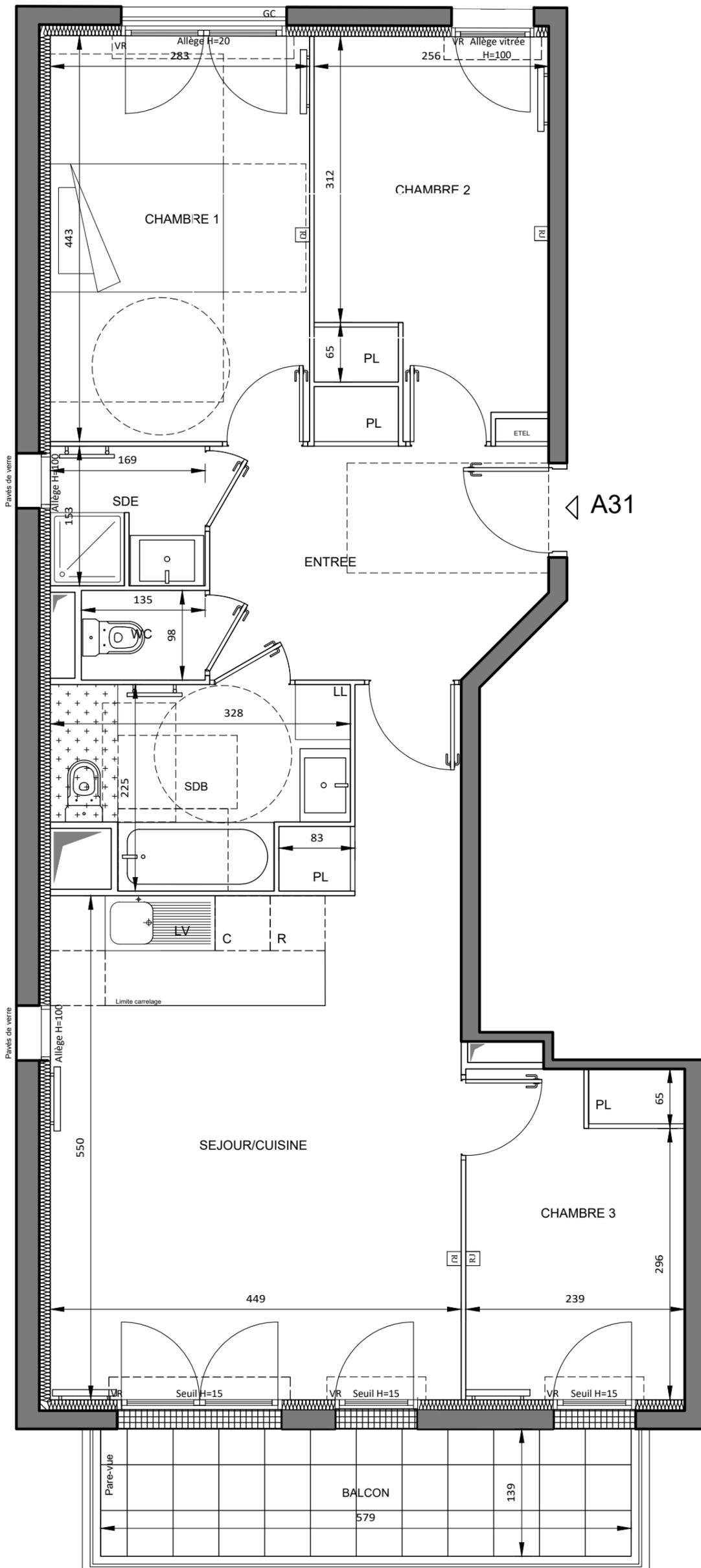
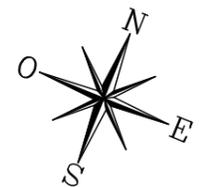


**HALL A**  
APPARTEMENT DE 4 PIECES  
n° A31 au 3ème étage

ENTREE	9,56 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	27,86 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12,49 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,44 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	8,62 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	2,54 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	6,19 m <sup>2</sup>
WC 1	1,33 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>79.03 m<sup>2</sup></b>
BALCON	8,05 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>87.08 m<sup>2</sup></b>



**LEGENDE**

Prise RJ 45	Sèche Serviette
Allège Vitrée	Radiateur
Volet Roulant	Réfrigérateur
Garde-corps	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond	Lave Linge
Esp techn. elect. du lgt	Cuisson
Placard	Retombée de poutre

Indice C OCTOBRE 2018  
Echelle : 1/50

CLCT Architectes

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.